

Díaz-Canel : Cuba a une fois de plus vaincu l'empire voisin



VOTACIÓN

**NECESIDAD DE PONER FIN AL BLOQUEO ECONÓMICO
COMERCIAL Y FINANCIERO IMPUESTO POR
ESTADOS UNIDOS CONTRA CUBA**

La Havane, 30 oct (RHC) Le président cubain Miguel Díaz-Canel a déclaré aujourd'hui que son pays avait une fois de plus vaincu l'empire voisin, faisant référence aux résultats du vote de l'ONU contre le blocus imposé par les États-Unis. Le chef de l'État a déclaré sur son compte X que, malgré le large soutien (187 voix pour) exprimé en faveur de l'île, les États-Unis « ignoreront sûrement la demande du monde avec arrogance, mais la dignité de ce peuple et la solidarité universelle l'ont une fois de plus vaincu ».

« Le petit David a une fois de plus vaincu le géant Goliath », a souligné le président.

À sa politique de blocus contre le peuple noble et solidaire de Cuba, a souligné M. Díaz-Canel, le gouvernement américain ajoute une infamie supplémentaire : « une fois de plus, il est accompagné dans le vote négatif par Israël, le génocide de Gaza. C'est une honte et un double casier judiciaire ». Par le biais du réseau social, le Premier ministre Manuel a célébré la victoire retentissante de la nation caribéenne à l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Marrero a assuré que son pays continuerait à faire entendre sa voix pour exiger la fin du blocus et a remercié la communauté internationale pour son large soutien.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères Bruno Rodríguez a affirmé que le gouvernement américain s'est retrouvé une fois de plus isolé, « face à cette condamnation écrasante pour mettre fin au blocus génocidaire et obsolète qui fait tant de mal au peuple cubain ».

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté mercredi, par 187 voix pour, deux contre et une abstention, la 32e résolution appelant à la levée du blocus américain contre Cuba.

Les délégations américaine et israélienne ont voté contre, tandis que la Moldavie s'est abstenue.

La résolution appelle les États à s'abstenir de promulguer et d'appliquer des lois et des mesures coercitives, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations unies et du droit international, qui réaffirment notamment la liberté de commerce et de navigation.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/368661-diaz-canel-cuba-a-une-fois-de-plus-vaincu-lempire-voisin>



Radio Habana Cuba